

Le prochain « cadeau » du gouvernement : la hausse de la CSG sur les PEE

Comme l'a révélé la presse dernièrement, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2018, présenté le 27 septembre par le gouvernement, prévoit une disposition qui va, si elle est confirmée, mettre un peu plus à contribution les détenteurs d'un plan d'épargne entreprise (PEE).

En effet, **la hausse de 1,7% de la CSG** va également s'appliquer aux revenus financiers à partir du 1^{er} janvier 2018, portant les prélèvements sociaux de 15,5% à **17,2%**.

Mais en outre, **dans un pseudo souci d'équité et de simplification**, il est prévu de mettre fin au mécanisme des "taux historiques" concernant les revenus de placement.

Ainsi, lors de la délivrance des avoirs, **les intérêts et les plus-values réalisés pendant toute la durée du plan subiront les prélèvements sociaux au taux en vigueur au moment de la délivrance.**

Jusqu'à présent, les gains réalisés sur les PEE sont soumis aux prélèvements en vigueur au moment de la réalisation des gains. Ainsi, les prélèvements sociaux étaient de 0,5% en 1996 (CRDS), 3,9% en 1997 (CRDS + CSG) puis ont augmenté significativement d'année en année pour atteindre 17,2% au 1^{er} janvier prochain.

Si le projet de loi est confirmé, à partir du 1^{er} janvier 2018, tous les intérêts et toutes les plus-values, quelle que soit leur date de réalisation, devraient être taxés au taux en vigueur au moment de la reprise des fonds par le détenteur d'un PEE.

Encouragés par les pouvoirs publics, plus de 10 millions de Français ont souscrit un plan d'épargne entreprise. A la RATP, **ce sont surtout les détenteurs de Tick'épargne, salariés actifs et retraités, qui seraient fortement impactés.**

Notons qu'une mesure similaire a déjà été appliquée en 2013 sur les assurances vie ; mais le Conseil constitutionnel avait imposé que les taux historiques soient respectés pendant la durée de détention théorique d'acquisition des pleins avantages fiscaux, à savoir 8 ans pour l'assurance-vie.

Après s'être attaqué aux assurances vie, aux PEA* et PEE, quand le gouvernement compte-t-il s'en prendre aux PERCO ?**

A la CFE-CGC, nous dénonçons la pression fiscale croissante à laquelle les classes moyennes et moyennes supérieures, en général, et les encadrants, en particulier, sont soumis. Nous en avons plus qu'assez d'être les éternelles vaches à lait des gouvernements successifs. Nous réclamons une véritable équité face à l'impôt.

** Plan d'épargne en actions ** Plan d'épargne pour la retraite collective*

